

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

**Conseil d'administration
Séance du 25 septembre 2013**

Délibération n°2013 -20 / CA

**Motion du conseil d'administration au Ministre de tutelle
sur le calendrier d'approbation des chartes**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- attire l'attention de Monsieur le Ministre sur la grande difficulté de la situation dans laquelle vont se trouver les parcs qui n'ont pas encore soumis leur charte aux délibérations des communes, si le calendrier d'adoption des décrets « chartes » rendait impossible la phase d'adhésion des communes avant les prochaines élections municipales. Il y aurait alors risque de mise en péril du travail d'élaboration des chartes engagé depuis des années, ainsi que de la crédibilité des parcs sur leur territoire,
- appelle à un examen urgent des chartes actuellement présentées au Conseil d'Etat, puis à une publication rapide des décrets correspondants.

Fait à Luz-Saint-Sauveur, le 25 septembre 2013

Le président
du Conseil d'administration,

Ferdy LOUISY

Le directeur
de Parcs nationaux de France,

Michel SOMMIER